

UE 6 - ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE SE DÉROULANT PARTIELLEMENT EN ANGLAIS

Niveau M : 120 heures - 15 ECTS

Cette unité d'enseignement conduit à préparer une épreuve ayant pour but de montrer la capacité du candidat à structurer un raisonnement dans un délai imparti et à le présenter de façon convaincante aux membres du jury, en langue française d'une part et en langue anglaise d'autre part.

Pour permettre de tester de façon pertinente les aptitudes recherchées, le sujet proposé au candidat sera tiré de l'un des thèmes socio-économiques précisés infra.

Les aptitudes évaluées sont les suivantes :

- dégager une problématique à partir d'un sujet donné ;
- construire un exposé structuré ;
- s'exprimer de façon rigoureuse en français et en anglais ;
- défendre de façon argumentée ses positions ;
- mobiliser ses connaissances avec pertinence ;
- intégrer à bon escient dans le discours les faits d'actualité.

LES GRANDS DÉBATS CONTEMPORAINS

1. L'existence de différents modèles de capitalisme

- 1.1 Présentation et comparaison (convergence/divergence) de quelques modèles : anglo-saxon, allemand, japonais, chinois, français, scandinave
- 1.2 Discussion de la pérennité de ces modèles

2. Croissance, changement technologique et emploi

- 2.1 Le changement technologique : déterminants et effets sur les branches, l'emploi et les qualifications
- 2.2 Les acteurs face au changement technologique : les stratégies d'entreprise et le rôle régulateur et d'impulsion des pouvoirs publics

3. Économie de la connaissance et de l'immatériel

- 3.1 Enjeux théoriques
- 3.2 Problèmes de mesure
- 3.3 Acquisition, diffusion et protection de la connaissance

4. Réseaux, territoires, pôles de compétitivité

- 4.1 Nouvelles formes d'organisation
- 4.2 Synergies de compétitivité

5. Croissance économique, équilibres sociaux et environnementaux

- 5.1 La croissance et les déséquilibres spatiaux, sociaux et environnementaux :
 - une croissance mal partagée (déséquilibres entre les États)
 - croissance et déséquilibres sociaux internes
 - croissance et déséquilibres environnementaux
- 5.2 Les choix possibles en matière de croissance :
 - croissance, croissance durable et décroissance
 - croissance subie, croissance voulue, croissance fruit de la coopération des États

6. Marché et économie non marchande

- 6.1 La place du secteur non marchand
- 6.2 Le non marchand : un modèle définitivement spécifique ?

7. Protection sociale et solidarité

- 7.1 Les crises de l'État providence
- 7.2 Quel avenir pour les retraites ?

UE 7 - RELATIONS PROFESSIONNELLES

Niveau M : 60 heures + stage 12 semaines - 15 ECTS

Cette unité d'enseignement vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés. Elle repose à la fois sur :

- la maîtrise de techniques de communication professionnelle écrite et orale ;
- la mise en pratique de ces techniques au travers d'un stage ;
- l'approfondissement de la réalité des relations professionnelles dans les domaines d'activité étudiés dans les unités composant le DSCG ;
- la rédaction d'un rapport lié à ce stage ;
- la soutenance de ce rapport.

A - PROGRAMME (60 heures)

THÈMES	SENS ET PORTÉE DE L'ÉTUDE	NOTIONS ET CONTENUS
1. L'information et la communication (30 heures)		
1.1 Le cadrage théorique	Cette introduction a pour objectif de sensibiliser à la dimension théorique, et pas seulement utilitaire, des sciences de l'information et de la communication.	Cartographie des principaux modèles des sciences de l'information et de la communication Champs et objets d'étude des SIC : les relations interpersonnelles, les relations sociales et les groupes, la communication des organisations, la communication médiatisée
1.2 La recherche d'information L'information Les sources documentaires L'enquête	Présenter les moyens d'acquisition de l'information en prenant en compte la nature des informations recherchées et le contexte dans lequel s'inscrit la recherche d'information.	Identification du besoin d'information avec les objectifs et les contraintes techniques, financières et temporelles Nature et type des informations recherchées Caractéristiques des sources d'information et de leurs modes d'accès : documents et fichiers internes à l'organisation, bibliothèques, centres de documentation, banques de données, sites internet Critères de sélection d'une source documentaire (pertinence, fiabilité, coût et délai d'obtention des informations) Typologie des enquêtes Élaboration et administration d'un questionnaire ou d'un guide d'entretien Utilisation des sondages (aléatoires, empiriques) pour le recueil de l'information Exploitation des données recueillies au cours de l'enquête
2. Méthodologie de la présentation de documents techniques et professionnels (30 heures)		
2.1 Les écrits professionnels	Étudier différents outils et méthodes pour rédiger et présenter efficacement des documents, internes ou à destination de tiers, sous forme écrite, numérique ou orale.	Typologies des documents : lettre, compte-rendu, rapport, procès-verbal, note de synthèse, dossier de presse, brochure (contenus, spécificités et finalités) Conception, rédaction et présentation des écrits professionnels (sur supports papier et sur supports numériques) Classement et archivage des documents
2.2 La présentation orale de documents		Techniques orales et argumentatives d'un exposé, d'une conférence ou d'une soutenance : organisation du discours ; gestion du temps, de l'espace, du corps, de l'auditoire ; traitement des questions posées Utilisation d'outils d'aide à la présentation : rétro-projection, diaporama, vidéo-projection

B - LE STAGE (12 semaines)

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association.

Au niveau DSCG, la durée du stage est d'au moins 12 semaines. Il a pour but :

- de permettre au candidat de prendre en charge une mission ou de participer de façon significative à une étude ou à une réalisation, au sein d'une organisation ;
- de mettre en application les notions, concepts et méthodes des autres unités d'enseignement ;
- de tester ses capacités d'adaptation personnelle ;
- d'utiliser de façon systématique les technologies d'information et de communication.

À l'issue du stage, le candidat doit produire un rapport, qui fera l'objet d'une soutenance, comprenant trois éléments :

- l'attestation de l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou d'activité professionnelle) servant de référence au rapport ainsi que la nature des missions confiées ;
- une première partie de quelques pages présentant d'une part, l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage et d'autre part, le travail réalisé par le stagiaire au sein de cette organisation ;
- une seconde partie structurée de cinquante pages au maximum (hors annexes et bibliographie) développant un sujet directement en rapport avec la ou les missions effectuées par le stagiaire. Le thème peut être abordé sous l'angle pratique et/ou théorique et doit permettre au candidat de faire preuve de réflexion et d'esprit de synthèse. Les modalités de recours aux TIC doivent être décrites et justifiées dans le corps du rapport.